



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6850

du 03/10/2018

**Constitution d'une réserve de formateurs pour la formation initiale et
continuée du réseau WBE**

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental et
secondaire ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 28/09/2018

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 12/10/2018

Mot-clé :

Réserve de formateurs,
formation initiale, formation
continuée

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement obligatoire et de promotion sociale organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateur(trice)s des internats autonomes et des homes d'accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeur(trice)s des Centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et des centres techniques de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Strée et de Gembloux ;

Pour information

- Les organisations syndicales ;

Signataire

Ministre / Administration générale de l'Enseignement
Administration : Le Service général de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Monsieur Didier LETURCQ
Directeur général adjoint

Personnes de contact

Service ou Association : Le Service général de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Abdelfattah TOUZRI	32 (0)2 690 80 77	abdelfattah.touzri@cfwb.be

Appel aux candidat(e)s visant à constituer une réserve de recrutement de formateurs de profils différents (administratif, pédagogique et relationnel) à destination des formations initiales et continuées des fonctions de promotion et sélection.

Le présent appel est lancé à destination des membres du personnel qui exercent leur fonction au sein des établissements qui relèvent du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement. L'objectif est de constituer une réserve de recrutement de formateurs de profils différents (administratif, pédagogique et relationnel) pour répondre aux besoins du réseau en matière d'offre de formation.

Les membres du personnel pouvant faire partie de cette réserve de recrutement pourront être appelés à dispenser l'offre de formation initiale et/ou continuée du réseau WBE à destination des fonctions de promotion et sélection.

Les candidats désirant donner, de manière ponctuelle, des formations au bénéfice des personnels de direction des établissements sont appelés à manifester leur intérêt.

Cette circulaire a pour objet de définir les modalités organisationnelles générales, les champs d'expertise demandés et les orientations méthodologiques de manière à s'inscrire dans les lignes directrices du Pacte pour un enseignement d'excellence. Elle vise à :

- définir le cahier des charges de cet appel à manifestation d'intérêt définissant les attendus à l'égard des candidats,
- préciser le processus de sélection et de formation des formateurs.

CONTEXTE DE LA FONCTION

OBJET :

Appel à manifestation d'intérêt destiné à l'ensemble des membres des personnels des fonctions de recrutement, sélection et promotion du réseau WBE afin de constituer une réserve de recrutement de formateurs :

- Nombre souhaité : 20 formateurs (selon les besoins) se subdivisant en trois sous-groupes de recherche et d'expertise (administrative, pédagogique et relationnelle).
- Disponibilité attendue **de maximum 12 jours par an** (2 jours de préparation collective et de formation de formateurs et 10 jours de formation).
- Disponibilité à partir du 05/11/2018.
- Champs d'intervention : formation initiale et formation continuée.
- Procédure : sélection qualitative et établissement de conventions de collaboration avec les formateurs.

PROCESSUS DE RECRUTEMENT ET DE SÉLECTION

Le présent appel à manifestation d'intérêt aux formateurs vise à développer une communauté de formateurs pouvant s'intégrer dans un large dispositif de recherche-action-formation. Un comité de sélection est constitué pour sélectionner les candidats. Ce comité travaillera pour déployer une dynamique collective de formation des formateurs, tant sur les aspects méthodologiques, pédagogiques que sur les aspects disciplinaires au regard des fonctions de sélection et de promotion.

Cette communauté de formateurs contribuera au développement de l'offre de formation à la fois initiale et continuée.

Calendrier indicatif du processus de recrutement :

12 octobre 2018	Clôture des candidatures
Du 12/10 au 20/10	Procédure d'évaluation des dossiers de candidature et de sélection
Du 20/10 au 27/10	Établissement des conventions et formation des formateurs
À partir du 05/11	Déploiement opérationnel du dispositif de formation

Processus de sélection :

La sélection se déroulera en deux étapes :

1. Dès la clôture des candidatures, celles-ci seront analysées par le comité de sélection.
2. Les candidats retenus seront invités à un entretien avec le comité de sélection afin de vérifier l'adéquation entre leur candidature et le profil attendu. Le comité de sélection pourra limiter le nombre de candidats à recevoir sur base d'une évaluation préalable du dossier.

Processus formatif :

Les candidats sélectionnés participeront à 2 journées de formation préparatoire. Des journées d'intervision seront également prévues par la suite.

Ces jours peuvent être comptabilisés dans le nombre de jours de formation obligatoire pour les personnels enseignants.

UNE PÉDAGOGIE DE PROJETS

Les formations seront envisagées selon une pédagogie de projets afin de mieux développer les compétences professionnelles et opérationnelles des bénéficiaires de ce dispositif. Cette méthodologie constituera le cadre structurant de l'ensemble des activités de formation. Dans une approche intégrée, la formation devra permettre d'articuler les compétences acquises avec la réalité et les défis professionnels de la fonction sollicitée et/ou exercée par l'apprenant.

Dans cette perspective, il convient d'y associer les méthodes pédagogiques actives, participatives et de mise en réflexion.

RELATIONS PÉDAGOGIQUES

La posture réflexive et les attitudes de bienveillance, de reconnaissance et de sécurisation, notamment, sont des dimensions qui seront particulièrement travaillées avec tous les acteurs de la chaîne de formation et, en particulier, celles des formateurs.

Ces principes-clés -en termes de relations pédagogiques- nécessitent également une insistance particulière sur des prérogatives de cohérence et sur une demande d'exemplarité attendus à l'égard des porteurs des projets de formation W-B E.

• Compétences attendues :

• Génériques :

- Capacité de se mettre dans une dynamique d'autoapprentissage.
- Capacité d'autoévaluation, de s'inscrire dans une démarche réflexive et critique.
- Sens de la déontologie et de l'éthique personnelle et professionnelle.

- Adhésion à la réflexion actuelle sur la posture et l'identité pédagogique du formateur.
- Sensibilité particulière aux pratiques collaboratives, participatives et d'émergence.
- Capacité à intégrer les ressources et l'expérience de l'apprenant dans une démarche facilitant l'appropriation des concepts par ce dernier et l'expérimentation.
- **Techniques :**
 - **Connaissances spécifiques dans un ou plusieurs champs parmi les suivants :** gestion des équipes et de projets, management et leadership, travail collaboratif, communication, approches spécifiques des publics cibles, connaissance pratique des courants et des approches pédagogiques, sensibilité aux approches spécifiques de formation des adultes, notamment :

1- Pour la formation initiale :

	Fondamental	Secondaire	Promotion sociale
Communication interne et externe	x	x	x
Conduite et motivation des groupes	x	x	x
Gestion des conflits	x	x	x
L'éthique et la déontologie professionnelle	x	x	x
Les techniques d'accueil et d'entretien	x	x	x
Matières législatives et réglementaires relatives à l'enseignement et au personnel W-B E	x	x	x
L'école et ses partenaires extérieurs	x	x	x
Processus et pratiques participatives dans le contexte scolaire (conseil de participation...)	x	x	x
Outils informatiques appliqués à l'environnement scolaire	x	x	x
Système éducatif et questions pédagogiques	x	x	x
Les objectifs généraux du système éducatif et leur mise en œuvre	x	x	x
Problématiques spécifiques de la population scolaire	x	x	x
La pédagogie différenciée	x	x	x
Les concepts pédagogiques (compétences, acquis d'apprentissage, évaluation,...)	x	x	x
Les courants actuels de la pédagogie	x	x	
Enseignement qualifiant : la gestion du travail en atelier, les stages		x	x
Le paysage Enseignement - Emploi -Formation et les bassins de vie		x	x

2- **Pour la formation continuée :** connaissances spécifiques dans un ou plusieurs champs parmi les suivants :

- Donner du sens au projet éducatif et pédagogique de l'établissement :
- Pilotage stratégique et opérationnel global de l'école ;
- Pilotage des actions et des projets pédagogiques ;
- Planification et gestion active du plan de formation et de son propre développement professionnel.
- Leadership et leadership partagé :
 - Construire sa posture de leader et développer son leadership personnel
 - Les compétences-clés du manager
 - Fédérer l'équipe autour d'une vision
 - Le co-développement

- Gestion de groupes :
 - Apprendre et se développer en équipe
 - Construire des relations de confiance
 - Développer la coopération et la solidarité et valoriser les différences
 - Gérer les situations spécifiques et délicates ; gestion des conflits, les clés de la médiation
 - Les options en négociation
- Développer des méthodes collaboratives de travail :
 - L'écriture collaborative
 - Les outils collaboratifs
 - Les plateformes collaboratives
- L'intelligence émotionnelle
- Accompagner les transformations et créer une dynamique de changement :
 - Les clés pour réussir le changement
 - Construire une vision partagée
- Gouvernance des organisations
- L'organisation apprenante
- Réseaux sociaux et pratiques digitales

- **Modalités pratiques:**

Défraiements : conformément aux circulaires n°6643 (pour le secondaire) et n° 6641 (pour le fondamental) du 08/05/2018, le formateur peut prétendre à un défraiement de **96,83€ brut par demi-journée** prestée dans le cadre d'une offre de formation continuée.

Pour les heures de formation à prester dans le cadre de la formation initiale (certifiante), le montant horaire est fixé à **47,17€ brut**.

Outre, ce montant, les frais de déplacement sont remboursés à hauteur de 0.3573/Km.

Les formations seront données principalement les mercredis (une journée entière ou demi-journée). D'autres jours peuvent être envisagés y compris les samedis, notamment pour les formations initiales.

Lieux de formation : le CAF, Centre d'Auto-formation de Tihange. D'autres lieux de formation, dans les différentes zones, sont prévus.

CONDITIONS À REMPLIR

Qui ?

- **La réserve de formateurs est ouverte à tous les membres des personnels nommés à titre définitif exerçant au sein du réseau W- B E pouvant prouver une expérience spécifique dans l'une des matières mentionnées.**
- **Le candidat doit adhérer aux valeurs du réseau W-B E et être sensible aux enjeux actuels de l'école et de ses acteurs en lien avec le Pacte pour un Enseignement d'excellence.**

INTRODUCTION DE LA CANDIDATURE

Les candidatures doivent être introduites par courrier simple au :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Didier LETURCQ
Directeur General adjoint
Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Boulevard du Jardin Botanique 20/22 – 1^e étage, (Bureau 1G15) à 1000 BRUXELLES

Les candidatures peuvent être introduites jusqu'au **12 octobre 2018** au plus tard (date de la poste faisant foi).

Le dossier de candidature est composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation mentionnant la référence « réserve de formateurs/2018 » :
 - La lettre de motivation devra faire état des raisons et des intentions du candidat à participer à ce processus de formation.
 - Elle devra spécifier les domaines d'expertise visés (administratif, pédagogique ou relationnel).
 - Elle devra également démontrer de manière concrète l'application pratique de la philosophie et de la méthodologie attendues.
- Un CV complet détaillant le parcours d'études et de formation et l'expérience personnelle et professionnelle acquise. Le CV doit apporter la preuve que le candidat dispose d'une expertise spécifique en rapport avec les matières auxquelles il prétendra.

Didier LETURCQ
Directeur général adjoint